

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**ATELIER D'ECHANGE SUR LES PROCEDURES DE GESTION
DES FONDS DU PROJET DE RENOVATION DE L'INDICE
HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC)**

Niamey, 13 – 15 février 2008

RAPPORT FINAL

Février 2008

Du 13 au 15 février 2008, s'est tenu à Niamey, République du Niger, l'atelier d'échange sur les procédures de gestion dans le cadre du projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC).

Ont participé à cette rencontre, les comptables – financiers chargés de la gestion du projet dans les Instituts Nationaux de Statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA, les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La liste des participants est jointe en annexe 4.

I. SEANCE D'OUVERTURE DE LA REUNION

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Serigne Mbacké SOUGOU, Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), en présence de Monsieur Mahamadou CHEKARAO, Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques (DSEE), représentant le Directeur Général de l'INS du Niger.

La séance d'ouverture a été marquée par le mot de bienvenue du DSEE et du discours d'ouverture du Directeur de Cabinet.

Le Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques a souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants et s'est réjoui de la tenue de cet atelier à Niamey. Il a axé son intervention sur l'importance du projet de rénovation de l'IHPC pour les Etats membres de l'UEMOA. A ce titre, il a réitéré la volonté de l'INS du Niger de mettre en œuvre le projet dans le respect des procédures de gestion définies dans le cadre d'exécution. Il a insisté sur la qualité des rapports financiers et comptables qui doivent être produits dans tous les Etats membres. En souhaitant plein succès aux travaux, il a exhorté tous les participants à fournir les efforts nécessaires pour s'approprier les procédures de gestion.

Le Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du DPE a également souhaité la bienvenue aux participants, au nom de la Commission et du Commissaire El Hadji Abdou SAKHO. Dans son discours, il a souligné l'importance du projet de rénovation de l'IHPC pour les Etats membres de l'UEMOA. A cet effet, il a rappelé la volonté exprimée des Chefs d'Etat qui, au cours de leur Sommet en 2005, ont bien voulu faire inscrire le projet dans le Programme Economique Régional (PER), au titre de l'Axe stratégique N°1 - Bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique. Dans ce cadre, le Directeur de Cabinet du DPE a indiqué que le présent atelier doit être une opportunité pour examiner en détail, avec les comptables et financiers des INS, tous les aspects liés à une gestion efficace du projet. Pour terminer, il a remercié les Autorités de la République du Niger pour toutes les facilités et commodités qu'elles ont apportées à l'organisation de cet atelier.

II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

L'ordre du jour amendé, se présente comme suit :

1. Présentation générale du projet de rénovation de l'IHPC au sein des INS :
 - a. les grandes lignes du projet d'étude ;
 - b. le fondement du contrat de subvention entre AFRISTAT et la Commission.

2. Procédures de gestion du projet de rénovation de l'IHPC :
 - a. les termes du contrat de subvention et les obligations financières des parties
 - b. les procédures de gestion du projet et Aide-mémoire signé entre la Commission de l'UEMOA et AFRISTAT.
3. Présentation du cadre d'exécution du projet IHPC au sein des INS.
4. Divers.

Le programme de travail, en annexe 1, a été modifié pour tenir compte des amendements apportés à l'ordre du jour.

III. DEROULEMENT DES TRAVAUX

3.1) Présentation générale du projet de rénovation de l'IHPC au sein des INS

La Commission a fait un exposé sur le projet de rénovation de l'IHPC au sein des INS. Dans sa présentation, la Commission a mis l'accent sur l'importance du projet en indiquant que la rénovation de la base de calcul de l'indice est devenue une nécessité afin d'adapter l'outil de mesure de l'inflation à l'environnement économique des Etats. Les principaux objectifs et résultats du projet ont été déclinés.

S'agissant du financement, la Commission a indiqué que le coût total du projet s'élève à 2 930 456 000 FCFA. A ce montant, il faut ajouter la contribution des Etats membres d'un montant 288 240 000 FCFA correspondant aux salaires des agents permanents des INS affectés à la conduite du projet et à l'usage des locaux et équipements.

La Commission a informé les participants des fondements du contrat d'exécution passé avec AFRISTAT. A cet effet, elle a rappelé que ce contrat s'appuie sur l'Accord – cadre de coopération entre les deux parties pour la réalisation d'études statistiques.

Les discussions ont permis aux participants de s'approprier les fondements et la genèse du projet.

3.2) Présentation des procédures de gestion du projet

Cette partie a fait l'objet de deux interventions de la Commission portant sur les modalités d'exécution du projet de rénovation de l'IHPC.

La première a défini le cadre juridique du projet et décliné les différents types de contrôle ainsi que leurs modalités d'application. Il s'agit :

- des vérifications lors de la supervision de l'exécution financière ;
- du contrôle du contrôleur financier ;
- du contrôle de l'Agent Comptable ;
- du contrôle de l'Auditeur Interne ;
- de l'Audit externe ;
- du contrôle de la Cour des Comptes.

Par ailleurs, la Commission a insisté sur la nature publique des fonds destinés au financement du projet. Ce qui justifie tous ces contrôles.

La seconde intervention a mis l'accent sur les points suivants :

- Procédures d'acquisition des biens et services ;
- Pièces justificatives ;
- Critères de sélection des Experts ;
- Dépenses sans justificatifs.

Outre ces points de repère sur les procédures et les justifications des dépenses, la Commission a insisté sur la notion d'interdiction de « fractionnement de marché ». Tout achat de biens et services doit être étudié afin d'examiner les possibilités de regroupement. A cet effet, les actes de commande ont été présentés :

- Les bons de commandes pour les achats dont le montant est inférieur ou égal à 500 000FCFA ;
- Les lettres de commandes pour les achats dont le montant est supérieur à 500 000FCFA mais inférieur à 10 000 000 FCFA ;
- Les marchés pour les achats dont le montant est supérieur à 10 000 000 FCFA.

La Commission a indiqué que les biens acquis doivent faire l'objet d'une identification au sein de l'INS avec un code pour le suivi.

Les participants ont apprécié la qualité des présentations de la Commission sur les procédures de gestion dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC. Les discussions, suite à l'exposé, ont porté sur les points suivants :

- les pièces justificatives ;
- les signatures à apposer sur les états de paiement et les bons de commandes ;
- le rôle du gestionnaire dans le projet ;
- les exonérations ;
- l'interdiction de fractionnement de marché ;
- l'achat de carburants ;
- les travaux ou services faits par l'INS pour le compte du projet (impression des questionnaires d'enquête) ;
- l'indisponibilité des balances de précision sur le marché national ;
- les types de dépenses à imputer dans la rubrique « divers et imprévus » ;
- l'identification du projet ;
- la conformité des dépenses déjà effectuées ;
- les seuils applicables aux procédures de passations de marché.

Il ressort de ces discussions les propositions suivantes :

- pour toute opération d'acquisition, la facture originale doit être transmise à AFRISTAT ;
- une copie conforme certifiée par le gestionnaire du projet est conservée au niveau des INS ;
- les états de paiement et les bons de commande doivent porter au moins deux signatures dont celle du gestionnaire ;
- AFRISTAT élaborera un guide du gestionnaire afin d'assurer un meilleur suivi administratif et financier du projet ;
- la Commission saisira les Ministres chargés des Finances des Etats membres de l'UEMOA en vue de prendre en compte le régime fiscal du projet notamment les exonérations ;
- les INS qui disposent d'une imprimerie pour l'édition des questionnaires d'enquêtes devront saisir AFRISTAT pour l'en informer ;

- pour un marché national qui ne dispose pas de balance de précision, l'INS pourra saisir AFRISTAT pour la conduite à tenir ;
- AFRISTAT fera parvenir par lettre aux INS la liste des dépenses à imputer dans la rubrique « divers et imprévus » ;
- le principe de l'interdiction du fractionnement a été réaffirmé.
- les achats de carburants et de fournitures de bureau pourront faire l'objet d'une commande annuelle par composante ;
- une mission conjointe AFRISTAT, Commission se rendra dans les meilleurs délais dans les Etats membres en vue d'évaluer les modalités de la phase de mise en place du projet et d'installation des structures de gestion. Cette mission fera, notamment, le point des dépenses effectuées ;
- dans le cas où le seuil déterminé par le code national des marchés est supérieur à ceux prévus par le cadre d'exécution du projet, l'INS devra solliciter auprès de l'Etat concerné une dérogation ;
- la Commission devra étudier la possibilité d'adapter les seuils applicables aux procédures de passations de marché de l'UEMOA aux seuils des pays.

3.3) Présentation du Cadre général d'exécution du projet IHPC au sein des INS

AFRISTAT a fait une présentation sur le document intitulé «Cadre général d'exécution du projet » qui sera transmis aux INS après paraphe.

AFRISTAT a indiqué que les procédures indiquées dans le document ne s'écartent pas de celles de la Commission de l'UEMOA. Cependant, AFRISTAT a invité les INS, en cas d'Appel d'offres, de lui faire parvenir la liste des membres de la commission de dépouillement des offres ainsi que la liste des fournisseurs qui auront soumissionné à l'appel pour avis de non objection.

Pour le suivi de la gestion comptable et financière du projet, AFRISTAT a présenté un ensemble de fiches, notamment :

1. le Journal de banque ;
2. l'Etat de rapprochement bancaire ;
3. le Relevé bancaire ;
4. le Journal de caisse ;
5. le Suivi budgétaire par composante ;
6. le Grand-livre de suivi budgétaire.

AFRISTAT a indiqué que ces tableaux doivent être annexés au rapport technique et financier trimestriel.

Les participants ont apprécié la qualité de la présentation. Les discussions ont porté essentiellement sur le niveau de la caisse pour les menues dépenses, le rythme de son approvisionnement en liquidité, les états de paiement des salaires et primes, la période de couverture du premier rapport technique et financier.

Pour les menues dépenses, le montant de la caisse restera limité à 300 000 FCFA et doit servir aux petites dépenses en plus des achats de produits de marché lors des relevés des prix. A cet effet le gestionnaire du projet doit prendre les dispositions nécessaires pour une alimentation régulière de la caisse.

S'agissant des états de paiement des salaires et des primes, les INS pourront insérer une colonne supplémentaire dans le tableau afin d'y inscrire les imputations.

Quant aux rapports techniques et financiers, le premier devra couvrir la période juillet à septembre 2007 et le second d'octobre à décembre 2007. Ces rapports devront faire ressortir les travaux préparatoires et les efforts faits par les INS avant le démarrage effectif du projet. Toutefois, le paiement des primes et salaires ne devra commencer qu'à compter de la date d'encaissement de la première tranche.

3.4) Divers

AFRISTAT a indiqué que les budgets devraient être arrêtés définitivement en fin février. A cet effet, les réaménagements internes déjà identifiés devront être transmis à AFRISTAT avant cette échéance. Toutefois, ces réaménagements ne devront pas entraîner les dépassements en ce qui concerne les dotations budgétaires retenues par composante.

IV. RECOMMANDATIONS

A la suite des travaux les participants à l'atelier d'échange sur les procédures de gestion dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC ont formulé les recommandations ci-après à l'endroit :

de la Commission

1. Saisir les Ministres chargés des Finances des Etats membres de l'UEMOA afin d'accélérer la procédure pour l'obtention par les INS des exonérations pour l'achat des biens et services ;
2. examiner l'éventualité d'adapter les seuils en matière d'acquisition de biens et services à l'évolution en cours dans les Etats ;
3. examiner l'opportunité d'organiser un deuxième atelier en vue d'évaluer les progrès réalisés.

d'AFRISTAT

4. Faire parvenir aux INS, la liste des dépenses à imputer à la rubrique « Divers et imprévus » ;
5. Elaborer un guide du gestionnaire du projet de rénovation de l'IHPC ;
6. Envoyer aux INS une lettre circulaire pour rappeler, qu'au moins deux signatures des responsables du projet désignés soient apposées sur les états de paiement et les bons de commande, en particulier, celle du gestionnaire du projet de rénovation de l'IHPC.

d' AFRISTAT et de la Commission

7. Effectuer une mission circulaire dans les Etats en vue de l'évaluation de la phase de démarrage et de mise en place des structures de gestion du projet. Dans ce cadre, un accent particulier doit être mis sur l'appui à l'INS de Guinée Bissau ;

des Etats (INS)

8. Procéder à l'identification des biens acquis dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC afin que le projet soit visible dans les INS ;
9. Transmettre à AFRISTAT les budgets réaménagés et définitivement arrêtés au plus tard à la fin du mois de février 2008 ;
10. Eviter les transferts entre volets (ou composantes) du projet mais les effectuer à l'intérieur d'un même volet.

V. CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur Abdoullahi BEIDOU, Directeur Général de l'INS du Niger.

Dans son allocution, il a insisté sur l'importance du projet pour les Etats membres et réitéré son engagement à partager les conclusions de cet atelier avec les membres du Comité de Suivi de l'IHPC lors de leur prochaine rencontre. Il a souligné l'intérêt pour l'Union de disposer d'un indicateur fiable de l'évolution des prix en ce moment où nos économies connaissent une forte mutation au niveau de la structure de consommation des ménages.

Il a, par ailleurs, insisté sur le respect des procédures de gestion de ce projet dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance statistique et de la mobilisation de nouveaux financements.

Pour terminer, il a remercié les participants pour les résultats de cet atelier et la Commission pour l'organisation de cette rencontre à Niamey.

Fait à Niamey, le 15 février 2008

Pour l'atelier

Sérigne Mbacké SOUGOU

Directeur de cabinet du Commissaire chargé
DPE / Commission de l'UEMOA

REMERCIEMENTS

Les participants à l'atelier d'échange sur les procédures de gestion dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC, tenu à Niamey du 13 au 15 février 2008, expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Mamadou TANDJA, Président de la République du Niger, au Gouvernement et au Peuple nigérien pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Niamey et pour les moyens mis à leur disposition pour le bon déroulement de leurs travaux.

Fait à Niamey, le 15 février 2008

LA REUNION

Annex1

Atelier d'échange sur les procédures de gestion des fonds du projet de rénovation de l'IHPC

Niamey, 13 – 15 février 2008

Jour	heure	Activité	Acteurs
13 février 2008	8h 45	Mise en place des participants	Protocole Commission
	9h à 9h30	Cérémonie d'ouverture	Allocution de bienvenue du DG de l'INS du Niger Allocution du Directeur de Cabinet DPE/Commission
	9h30 à 9h45	Suspension, Pause Café	
	9h45 à 10h30	Présentation général du projet de rénovation de l'IHPC : les grandes lignes et le fondement du contrat de subvention	Commission
	10h30 à 12h30	Procédures de gestion des fonds du projet de rénovation de l'IHPC	Commission
	12h30 à 14h	Pause déjeuné	Libre
	14h à 15h30	Présentation des procédures de gestion du projet : les éléments justificatifs des dépenses et les appels de fonds	Commission
	15h30 à 15h45	Pause café	
14 février 2008	15h45 à 16h30	Présentation Aide – mémoire Commission – AFRISTAT	Commission
	9h à 10h30	Présentation du cadre d'exécution du projet	AFRISTAT
	10h30 à 10h 45	Pause café	
	10h45 à 12h	Présentation du cadre d'exécution du projet (suite des débats)	participants
	12h à 12h30	Divers	participants
	12h30 à 14h	Pause déjeuné	Libre
15 février 2008	Après midi	Rédaction du relevé de conclusion	Commission et AFRISTAT
	10h30 à 12 h	Examen du relevé de conclusion	Participants
	12h	<i>Cocktail</i>	<i>Offert par la Commission aux participants</i>

Annexe2 : Mot de bienvenue du représentant du DG de l'INS du Niger



REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE – TRAVAIL - PROGRES
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Etablissement Public à Caractère Administratif

ATELIER D'ECHANGE SUR LES PROCEDURES DE GESTION DES FONDS DU PROJET DE RENOVATION DE L'IHPC :

MOT DE BIENVENUE DU REPRESENTANT DU DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DU NIGER

Mahamadou CHEKARAO, Directeur des Statistiques et des Etudes Economiques (INS-Niger)

Monsieur le Directeur de Cabinet du Commissaire chargé des politiques économiques de la Commission de l'UEMOA ;

Messieurs les Experts de la Commission de l'UEMOA ;

Messieurs les Experts de l'Observatoire Statistique et Economique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) ;

Monsieur le Représentant de la Direction Nationale de la BCEAO ;

Chers collègues participants.

Nous voudrions tout d'abord, au nom du Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Niger, empêché, vous souhaiter une chaleureuse bienvenue et un bon séjour au Niger.

Comme vous le savez, la Commission de l'UEMOA a initié le projet de rénovation de l'IHPC dont les activités ont démarré depuis juillet 2007. Ce projet dont la mise en œuvre implique l'UEMOA, AFRISTAT et les Instituts Nationaux de Statistique des pays membres revêt, pour nous une importance capitale. En effet, les résultats de ce projet nous permettront d'avoir un indicateur de mesure de l'inflation qui reflète les réalités du moment.

L'atelier, qui fait l'objet de cette cérémonie, nous permettra, pendant trois jours, d'échanger sur les procédures de gestion de fonds qui ont été affectés à chaque INS pour l'exécution efficace des activités prévues dans le cadre de cette importante opération.

Cet atelier nous permettra, non seulement de produire des rapports financiers conformes aux procédures de la Commission de l'UEMOA, mais aussi et surtout de nous les approprier en vue d'atteindre à terme les résultats attendus du projet.

Une fois de plus nous vous souhaitons un agréable séjour au Niger.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe3 : Discours du Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du DPE

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission

Département des Politiques Economiques
et de la Fiscalité Intérieure



**ALLOCUTION DE MONSIEUR SERIGNE MBACKE SOUGOU, DIRECTEUR DE CABINET DU
COMMISSAIRE CHARGE DU DEPARTEMENT DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET DE LA
FISCALITE INTERIEURE**

**A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DE L'ATELIER D'ECHANGE SUR LES PROCEDURES DE
GESTION DANS LE CADRE DU PROJET DE RENOVATION DE L'IHPC REUNION**

Niamey, 13 – 15 février 2008

Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique du Niger,
Monsieur le Représentant du Gouverneur de la BCEAO,
Messieurs les Représentants d'AFRISTAT
Mesdames, Messieurs les Experts comptables et financiers des Instituts Nationaux de Statistiques des Etats membres de l'UEMOA,

Je voudrais tout d'abord, au nom du Président et des membres de la Commission de l'UEMOA, exprimer notre profonde gratitude à l'endroit des autorités de la République du Niger pour les commodités et facilités qui nous ont permis de nous réunir à Niamey.

Monsieur le Directeur Général de l'INS du Niger, soyez notre interpète auprès des autorités pour traduire nos sentiments de reconnaissance.

Je voudrais ensuite au nom du Commissaire El hadji Abdou SAKHO, chargé du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure, vous souhaiter la bienvenue à Niamey et remercier d'avoir répondu à notre invitation à participer à l'atelier sur les procédures comptables et financières du projet de rénovation de l'IHPC. Je voudrais notamment saluer la participation à cet atelier de la BCEAO et d'AFRISTAT qui sont, comme vous le savez, des acteurs importants du projet.

**Monsieur le Directeur Général,
Mesdames / Messieurs les experts**

Lors de la dernière réunion du Comité de suivi du projet de rénovation de l'IHPC, tenue à Ouagadougou, du 4 au 6 février 2008, l'unanimité a été faite autour de l'impératif de veiller à l'efficacité dans la gestion en vue d'atteindre nos objectifs tout en restant dans les enveloppes budgétaires qui nous sont alloués. C'est dans cette perspective que la Commission a pris les dispositions pour partager avec vous les procédures de gestion des fonds de notre institution.

C'est le lieu de rappeler que la mise en oeuvre du projet de rénovation de l'IHPC résulte de la volonté des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UEMOA qui, au cours de leur sommet en 2005, ont bien voulu le faire inscrire dans le Programme Economique Régionale (PER) , au titre de l'Axe stratégique N°1 - Bonne gouvernance et approfondissement de l'intégration économique. C'est dire l'intérêt tout particulier que le projet revêt pour notre Union.

Mesdames, Messieurs les experts,

Le présent atelier vise à permettre aux acteurs impliqués directement dans la gestion des fonds, de passer en revue les détails techniques, comptables et financiers des procédures applicables. Au demeurant, c'est le Comité de Suivi du projet, lors de sa réunion tenue en juillet 2007 à Bamako, qui avait fortement recommandé une telle démarche eu égard à la dimension et aux résultats attendus du projet de rénovation de l'IHPC. C'est pourquoi, les résultats de cet atelier revêtent une grande importance aussi bien pour la Commission, les Institutions, les Etats que pour le partenaire technique qu'est AFRISTAT.

Nul doute que votre expertise et votre sens élevé des responsabilités permettront d'atteindre les objectifs visés. Il convient surtout, au sortir de cet atelier de maintenir les échanges entre vous et entre vous et les différents partenaires intervenant dans ce projet afin de constituer un véritable réseau permettant une exécution efficace et uniforme des procédures de gestion financière et comptable.

Messieurs, Messieurs les experts,

Au cours de cet atelier, vous seront présentés le projet de rénovation ainsi que les fondements du contrat de subvention entre AFRISTAT et la Commission. Ensuite, il vous reviendra de présenter vos premières constatations, les difficultés rencontrées dans l'exécution des premières opérations relatives au projet notamment depuis l'intervention des premiers décaissements. Ce qui nous permettra d'entrevoir les goulots et contraintes en vue d'y apporter les réponses appropriées.

**Monsieur le Directeur Général de l'INS du Niger,
Mesdames / Messieurs,**

Avant de terminer, je voudrais encore une fois vous remercier pour l'appui que vous nous apportez régulièrement dans l'organisation de cet atelier et saluer à nouveau la participation de la BCEAO et d'AFRISTAT et les remercier de leur collaboration.

En vous réitérant la disponibilité de la Commission à renforcer la collaboration et la coopération avec toutes les parties prenantes à ce projet, je déclare ouvert l'atelier d'échange sur les procédures de gestion dans le cadre du projet de rénovation de l'IHPC.

Je vous remercie de votre attention.

Annexe4

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**ATELIER D'ECHANGE SUR LES PROCEDURES
DE GESTION DES FONDS DU PROJET DE RENOVATION DE L'IHPC**

Niamey, 13 - 15 février 2008

LISTE DES PARTICIPANTS

PAYS/ORGANISME	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE/FAX	E-MAIL
BENIN	Mme AGNES M. ALAYE ép. FLENON	Directrice Administrative et Financière	01 BP 323 Cotonou	Tél. : 229 21 30 82 48 Fax : 229 21 30 82 46 Cel. : 229 95 86 99 71 229 90 05 54 08	agnesf059@yahoo.fr
BURKINA FASO	M. ABEL KIENTIGA BAYALA	Chargé de la Comptabilité et des Finances	01 BP 5241 Ouaga 01	Tél. : 226 70 70 30 55 Fax : 226 50 32 61 59	bishop_bayala@yahoo.fr bayoul79@hotmail.com
COTE D'IVOIRE	Melle ROSALIE KOUADIO	Comptable Financier	BP V 55 Abidjan	Tél. : 225 07781343	kouadorosalie@yahoo.fr
GUINEE BISSAU	M. FERNANDES ANTONIO	Comptable Financier	Ministerio de Economa CX 06 Bissau	Tél. : 245 66 89 798	anfernandes2000@yahoo.com.br
MALI	M. MAMADOU MACKI BA	Comptable Financier	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique BP 12 Bamako	Tél. : 223 672 18 50 Tél. : 223 661 50 00	mackiba@yahoo.fr
NIGER	M. ISSOUFOU ISSIAKO	Directeur Administratif et Financier	INS – NIGER BP 13416 Niamey	Tél. : 227 93 93 70 84	iissiako@ins.ne
	M. MOSSI DIORI AMADOU	Responsable Comptable Prix	INS – NIGER BP 13416 Niamey	Tél. : 227 96 96 24 78 Tél. : 227 93 81 83 60	amosi@ins.ne
	M. ALIO DANGANA	Responsable Composante Enquête	INS – NIGER BP 13416 Niamey	Tél. : 227 96 59 80 79	adangana@ins.ne

PAYS/ORGANISME	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE/FAX	E-MAIL
SENEGAL	M. DAME DIA	Chef Division Finances Comptabilité Gestionnaire projet	BP 116 ANSD DAKAR / SENEGAL	Tél. : 221 3386 92 153 221 7763 22 325	dia_dame@hotmail.com
TOGO	M. KOKOU A. MAWULI ADJIWANOU	Chef Comptable, Gestionnaire du projet	DGSCN BP 118 LOME - TOGO	Tél. : 228 908 75 52	adiwanou_guymario@yahoo.fr
AFRISTAT	M. OUMAROU EL HADJ MALAM SOULE	Expert Régional du Projet de Rénovation	AFRISTAT BP E 1600 BAMAKO - MALI	Tél. : 223 221 55 00 Fax. : 223 221 11 40	oumarou.soule@ afristat.org
	M. MAMADOU KARABENTA	Chef Comptable	AFRISTAT BP E 1600 BAMAKO - MALI	Tél. : 223 221 55 80 Tél. : 223 221 55 00 Fax. : 223 221 11 40	mamadou.karabenta@ afristat.org
	M. MAHAMADOU ALMOUCTAR TIDIANI	Comptable	AFRISTAT BP E 1600 BAMAKO - MALI	Tél. : 223 221 55 80 Tél. : 223 221 55 00 Cel. : 223 909 54 17	almouctar.tidiani@afristat. org
BCEAO	M. ANGO ISSA ZANGO	Service des Etudes et des Statistiques	BP 487 Niamey	Tél. : 227 20 72 24 91 227 20 72 24 92 Tél. : 227 94 28 42 07	azango@niamey.bceao.int

AUTRES PARTICIPANTS

PAYS/ORGANISME	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	ADRESSE	TELEPHONE/FAX	E-MAIL
COMMISSION DE l'UEMOA	M. MBACKE S. SOUGOU	Directeur de Cabinet du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél. (226) 50 32 88 82 (226) 50 31 85 84 Fax (226) 50 31 88 72	smsougou@uemoa.int
	M. ABDOULAYE DIOP	Directeur des Etudes et des Statistiques Economiques	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél. (226) 50 32 87 66 Fax (226) 50 31 88 72	abdoulaye.diop@uemoa.int
	M. OLOUFADE JOSEPH CHABI	Chargé des Fonds Structurels (DSAF)	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél. (226) 50 32 87 65 Fax (226) 50 31 88 72	ojchabi@uemoa.int
	M. DAOUDA DIARRA	Chargé des Etudes et des Statistiques Economiques	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél. (226) 50 32 87 65 Fax (226) 50 31 88 72	daouda.diarra@uemoa.int
	MME AISSA SIDIKOU KABO	Cadre Supérieur Financier DSAF (DFB)	01 BP 543 Ouagadougou 01	Tél. (226) 50 32 87 07 Fax (226) 50 31 88 72	akabo@uemoa.int